Sujet: [INTERNET] enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

De: Marie-Dominique MARSAUD < mariedominique.marsaud@gmail.com>

Date: Thu, 11 Oct 2018 20:52:34 +0200

Pour: pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'ordre du président de la commission d'enquête.

Monsieur le président,

Par ce courriel, je souhaite vous faire part de mon avis concernant l'implantation d'une usine de méthanisation juste en face d'un établissement médico-social.

L'ESAT La Ribière (établissement accueillant des personnes en situation de handicap) ainsi que deux autres services ont été implanté au 17-19 rue Archimède en 2013.

Au moment de la construction aucun écrit n'a été fait concernant la possible implantation d'une telle usine juste en face de notre établissement.

Alors pourquoi le faire aujourd'hui ? Et en particulier dans une zone comprenant plusieurs établissement, restaurants, habitations, commerces...

Je suis contre ce projet pour plusieurs raisons. La première raison est liée avec la dangerosité que l'usine va entrainer. Effectivement, les tracteurs et camions pourront arriver à partir de 7h30 ... Mais c'est aussi à cette même heure que les personnes en situation de handicap arrivent et pour la plupart ils viennent à l'ESAT à pieds. Même si des trottoirs existent, le danger sera toujours présents !

La raison suivante concernant un enjeu financier pour notre établissement, mais aussi pour l'ensemble des restaurants se trouvant dans cette zone. Nous avons au sein de notre établissement plusieurs ateliers et notamment un atelier restauration (avec une superbe terrasse) ouvert à toutes personnes extérieur à l'établissement. Mais si cette usine se construit qui aurait envie de continuer à venir manger dans notre restaurant ? Personnellement, manger dans un endroit où l'odeur extérieure n'est pas agréable ne me donne pas envie de rentrer manger.

Même pour les riverais habitants aux alentours de la future usine, cela ce ne sera pas très agréable.

Et enfin, je me questionne par rapport aux effets sur notre santé à long terme. Je pense qu'il y a assez d'éléments nocifs circulant dans l'air pour en rajouter d'autres.

Cette usine ne va pas permettre à beaucoup de personne d'obtenir un emploi mais elle risque au contraire de faire perdre beaucoup d'emploi si plus aucun restaurants ou si l'ESAT ferme ses portes. Est-ce que vous imaginez le nombre de personnes qui se retrouveront sans emploi. Uniquement à l'ESAT, nous accueillions environ 126 travailleurs et 25 salariés. Que deviendrons donc toutes ces personnes ?

Pour toutes ces raisons et toutes ces interrogations je suis contre l'installation en face de mon lieu de travail !

Cordialement.

Marie-Dominique MARSAUD